



HAL
open science

6,340 millions d'élèves sont scolarisés dans le premier degré à la rentrée 2023

Laurence Brun, Yannick Croguennec, Soazig Jolivet

► To cite this version:

Laurence Brun, Yannick Croguennec, Soazig Jolivet. 6,340 millions d'élèves sont scolarisés dans le premier degré à la rentrée 2023. 2023, pp. 1-3. 10.48464/ni-23-50 . halshs-04342406

HAL Id: halshs-04342406

<https://shs.hal.science/halshs-04342406>

Submitted on 13 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

NOTE D'INFORMATION

n° 23.50 – Décembre 2023

6,340 millions d'élèves sont scolarisés dans le premier degré à la rentrée 2023

► À la rentrée 2023, 6,340 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat du premier degré, soit un effectif en recul de 82 900 élèves par rapport à la rentrée précédente (- 1,3 %). La baisse est de même ampleur dans le préélémentaire (- 1,3 %, - 29 300 élèves) et l'élémentaire (- 1,3 %, - 54 000 élèves) et concerne presque tous les niveaux. Ces évolutions sont avant tout le reflet de la baisse des naissances.

Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont en légère progression (+ 0,8 %), soit 500 élèves de plus qu'à la rentrée 2022. La baisse des effectifs est plus forte dans le secteur public que dans le privé sous contrat (- 1,4 % contre - 0,6 %). Elle s'amplifie en zone urbaine comme en zone rurale. Les taux de scolarisation des enfants de 3 et 4 ans sont en progression et atteignent 100 % à 4 ans.

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Laurence Brun, Yannick Croguennec,
Soazig Jolivet, DEPP-A2
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► À la rentrée 2023, 6,340 millions d'élèves sont recensés dans les 47 792 écoles publiques et privées sous contrat du premier degré, soit 82 900 élèves de moins qu'à la rentrée 2022, ce qui représente une diminution de 1,3 % des effectifs [► figure 1](#). Ce constat reflète la diminution de la taille des générations 2013-2020, âgées de 3 à 10 ans et scolarisées dans le premier degré à la rentrée 2023. Le nombre de naissances a diminué en moyenne chaque année de 8 700 entre 2012 et 2020, portant le déficit des naissances sur huit ans à 85 800.

Les effectifs diminuent globalement de 1,3 % dans l'élémentaire (- 54 000 élèves). La baisse concerne tous les niveaux excepté le CM1. Ces évolutions suivent la tendance démographique dans des proportions et volumes similaires. À l'entrée en CP, on recense 13 400 élèves de moins qu'à la rentrée 2022, soit une baisse de 1,7 %. La génération des enfants nés en 2017, qui entrent en CP à la rentrée 2023, comptait 14 000 naissances de moins (- 1,8 %) que celle des enfants nés en 2016 qui sont entrés en CP à la rentrée 2022. Au CE1, l'effectif des élèves

affiche une baisse de 14 100 élèves (- 1,8 %) comparable au différentiel du nombre de naissances observé entre les générations 2016 et 2015 (- 15 300 naissances, - 1,9 %). La baisse concerne aussi les effectifs d'élèves de CE2 (- 18 200 élèves soit - 2,2 %) et de CM2 (- 10 200 élèves soit - 1,2 %), élèves dont les générations 2015 et 2013 avaient enregistré un recul des naissances de 19 700 (- 2,4 %) et 9 500 (- 1,2 %). À l'inverse, les effectifs des élèves de CM1 progressent de 1 900 élèves, en écho au léger rebond démographique de l'année 2014 où le nombre de naissances avait augmenté.

► 1 Évolution des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire et par niveau dans l'élémentaire selon le secteur

| Âge et niveau | Secteur public | | | | Secteur privé sous contrat | | | | Ensemble | | | | Génération (année de naissance) | Taille génération (nombre de naissances y compris Mayotte à partir de 2014) |
|-----------------------|------------------|------------------|-----------------|--------------|----------------------------|----------------|----------------|--------------|------------------|------------------|-----------------|--------------|---------------------------------|---|
| | Année scolaire | | Évolution | | Année scolaire | | Évolution | | Année scolaire | | Évolution | | | |
| | 2022-2023 | 2023-2024 | En effectif | En % | 2022-2023 | 2023-2024 | En effectif | En % | 2022-2023 | 2023-2024 | En effectif | En % | | |
| 2 ans | 53 677 | 50 280 | - 3 397 | - 6,3 | 16 307 | 16 024 | - 283 | - 1,8 | 69 984 | 66 304 | - 3 680 | - 5,3 | 2021 | 742 100 |
| 3 ans | 639 080 | 626 030 | - 13 050 | - 2,0 | 87 177 | 88 162 | 985 | 1,1 | 726 257 | 714 192 | - 12 065 | - 1,7 | 2020 | 735 200 |
| 4 ans | 655 937 | 652 658 | - 3 279 | - 0,5 | 90 070 | 89 778 | - 292 | - 0,3 | 746 007 | 742 436 | - 3 571 | - 0,5 | 2019 | 753 400 |
| 5 ans et plus | 679 689 | 669 750 | - 9 939 | - 1,5 | 92 956 | 92 917 | - 39 | 0,0 | 772 645 | 762 667 | - 9 978 | - 1,3 | 2018 | 758 600 |
| Préélémentaire | 2 028 383 | 1 998 718 | - 29 665 | - 1,5 | 286 510 | 286 881 | 371 | 0,1 | 2 314 893 | 2 285 599 | - 29 294 | - 1,3 | | |
| CP | 684 269 | 672 748 | - 11 521 | - 1,7 | 106 348 | 104 434 | - 1 914 | - 1,8 | 790 617 | 777 182 | - 13 435 | - 1,7 | 2017 | 769 600 |
| CE1 | 691 939 | 679 301 | - 12 638 | - 1,8 | 109 546 | 108 120 | - 1 426 | - 1,3 | 801 485 | 787 421 | - 14 064 | - 1,8 | 2016 | 783 600 |
| CE2 | 705 984 | 689 401 | - 16 583 | - 2,3 | 114 262 | 112 619 | - 1 643 | - 1,5 | 820 246 | 802 020 | - 18 226 | - 2,2 | 2015 | 798 900 |
| CM1 | 695 882 | 697 525 | 1 643 | 0,2 | 117 231 | 117 498 | 267 | 0,2 | 813 113 | 815 023 | 1 910 | 0,2 | 2014 | 818 600 |
| CM2 | 705 882 | 696 529 | - 9 353 | - 1,3 | 121 118 | 120 237 | - 881 | - 0,7 | 827 000 | 816 766 | - 10 234 | - 1,2 | 2013 | 811 500 |
| Élémentaire | 3 483 956 | 3 435 504 | - 48 452 | - 1,4 | 568 505 | 562 908 | - 5 597 | - 1,0 | 4 052 461 | 3 998 412 | - 54 049 | - 1,3 | 2012 | 821 000 |
| ULIS | 51 775 | 52 238 | 463 | 0,9 | 3 662 | 3 664 | 2 | 0,1 | 55 437 | 55 902 | 465 | 0,8 | | |
| Total | 5 564 114 | 5 486 460 | - 77 654 | - 1,4 | 858 677 | 853 453 | - 5 224 | - 0,6 | 6 422 791 | 6 339 913 | - 82 878 | - 1,3 | | |
| Part du secteur | 86,6 % | 86,5 % | | | 13,4 % | 13,5 % | | | 100,0 % | 100,0 % | | | | |

Lecture : à la rentrée 2023, les écoles du secteur public accueillent 50 280 enfants de 2 ans, soit 3 397 enfants de moins qu'à la rentrée 2022, ce qui correspond à une baisse de 6,3 %.

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat (y compris classes hors contrat), en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2022 et 2023. Insee, statistiques de l'état civil.

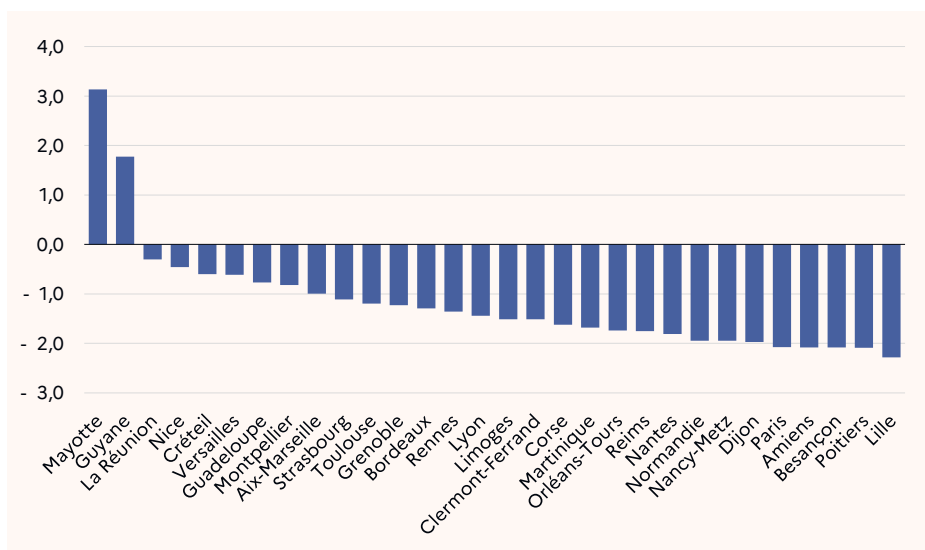
Le préélémentaire perd 1,3 % de ses effectifs, soit 29 300 élèves. Les effectifs des élèves de 3 et 5 ans et plus reculent sensiblement : - 12 100 élèves de 3 ans et - 10 000 élèves de 5 ans et plus. La génération 2020 des enfants de 3 ans qui entrent à l'école à la rentrée 2023 comptait 18 200 naissances de moins que la génération 2019 de leurs aînés de 4 ans. La génération 2018 des enfants de 5 ans comptait 11 000 naissances de moins que la génération 2017.

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), qui viennent en appui de la scolarisation des élèves en situation de handicap, accompagnent 55 902 élèves, soit 500 élèves de plus qu'à la rentrée 2022 (+ 0,8 %).

Une baisse des effectifs plus marquée dans le secteur public

La diminution des effectifs est proportionnellement plus importante dans le secteur public qui perd 1,4 % de ses effectifs (- 77 700 élèves) contre 0,6 % pour le secteur privé sous contrat (- 5 200 élèves). Du fait du poids relativement faible du secteur privé sous contrat (13,5 % des effectifs), la baisse globale est proche de la variation du secteur public (- 1,3 %). La différence la plus notable entre les deux secteurs concerne le préélémentaire, particulièrement les effectifs des enfants de 2 ans qui diminuent plus fortement dans le secteur public en comparaison du secteur privé sous contrat (- 6,3 % contre - 1,8 %). Les effectifs des élèves de 3 ans augmentent dans le secteur privé sous contrat (+ 1,1 %) et diminuent dans le secteur public (- 2,0 %).

2 Évolution entre 2022 et 2023 des effectifs d'élèves du premier degré par académie



Lecture : à la rentrée 2023, les effectifs des élèves des écoles publiques ou privées sous contrat augmentent de 3,1 % à Mayotte lorsqu'ils diminuent de 2,3 % à Lille.

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat, en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré 2022 et 2023.

On recense 858 700 élèves scolarisés dans l'une des 4 652 écoles que compte l'enseignement privé sous contrat. Depuis les années 2000, la part du secteur privé sous contrat oscille entre 13,3 % et 13,4 %. À la rentrée 2023, elle approche les 13,5 %. La scolarisation dans le secteur privé sous contrat est plus fréquente dans l'enseignement élémentaire que dans le préélémentaire (14,1 % contre 12,6 %).

Le poids du privé sous contrat varie fortement selon les académies. Dans les académies de Rennes et de Nantes, les élèves fréquentent traditionnellement davantage les écoles du secteur privé sous contrat en comparaison des autres académies. Ils sont respectivement 39 % et 35 % à y être scolarisés. À Paris, le secteur privé sous contrat accueille un quart des élèves du premier degré.

Vingt-huit académies perdent des élèves dans le premier degré

Toutes les académies voient leurs effectifs baisser dans le premier degré, à l'exception de Mayotte (+ 3,1 %) et de la Guyane (+ 1,8 %). Les effectifs diminuent plus fortement dans les académies de Lille (- 2,3 %), Amiens, Besançon, Paris et Poitiers (- 2,1 %), ainsi qu'à Dijon (- 2,0 %) **figure 2**. À l'inverse, la baisse est plus contenue dans les académies de La Réunion (- 0,3 %), Nice (- 0,5 %), Créteil et Versailles (- 0,6 %), ainsi qu'en Guadeloupe et à Montpellier (- 0,8 %).

Dans onze académies, les effectifs dans le secteur public sont en baisse et ceux du secteur privé sous contrat sont stables

ou en hausse. Ces évolutions contrastées concernent en particulier la Corse (- 1,8 % pour le secteur public contre + 3,0 % pour le secteur privé sous contrat), Poitiers (- 2,4 % contre + 0,3 %), Aix-Marseille (- 1,2 % contre + 0,9 %), Créteil (- 0,7 % contre + 1,4 %), Nancy-Metz (- 2,1 % contre + 0,0 %) et Orléans-Tours (- 1,9 % contre + 0,2 %).

Les taux de scolarisation des enfants âgés de 3 et 4 ans augmentent sensiblement

Les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée peuvent être admis à l'école sous certaines conditions. À la rentrée 2023, 66 300 des 742 100 enfants de 2 ans nés en 2021 sont scolarisés dans une école publique ou privée, soit 9,3 % d'entre eux (- 0,6 point de moins par rapport à la rentrée 2022) **figure 3**.

Cette baisse est à nuancer par le rebond des naissances de + 0,9 % en 2021 par rapport à 2020. La tendance du taux de scolarisation des enfants de 2 ans est orientée à la baisse depuis plus de vingt ans : de 35 % au début des années 2000, il s'est stabilisé autour de 11,5 % entre 2012 et 2018, et reste depuis 2020 compris entre 9 % et 10 %.

3 Taux de scolarisation dans le préélémentaire

| | Taux de scolarisation (en %) | | | | |
|-------|------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| 2 ans | 10,8 | 9,4 | 9,8 | 9,9 | 9,3 |
| 3 ans | 97,2 | 96,7 | 97,3 | 97,4 | 98,4 |
| 4 ans | 99,9 | 99,5 | 100,0 | 99,4 | 100,0 |
| 5 ans | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Lecture : à la rentrée 2023, 9,3 % des enfants de 2 ans sont scolarisés dans une école publique ou privée.

Champ : enfants de 2 à 5 ans en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré et Démographie. Insee ; traitement DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.50. DEPP

À l'inverse les taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans progressent sensiblement (respectivement + 1 point et + 0,6 point), le taux atteint 100 % à 4 ans. L'âge de l'instruction obligatoire abaissé de 6 ans à 3 ans depuis la rentrée 2019 avait entraîné la hausse des taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans. Un fléchissement de ces taux a pour autant été constaté à la rentrée 2020. Le choix de certaines familles, préférant différer l'entrée à l'école de leur enfant dans un contexte de crise sanitaire, explique probablement une partie de ce phénomène. Depuis la rentrée 2021, les taux de scolarisation à 3 ans et à 4 ans dépassent de nouveau ceux de 2019. Conjointement, le taux de scolarisation à 5 ans se maintient à 100 % depuis 2019.

La baisse des effectifs s'amplifie en zone urbaine comme en zone rurale

À la rentrée scolaire 2023, 1 890 300 enfants sont scolarisés dans une école située en zone rurale, soit 29,8 % d'entre eux [↘ figure 4](#). Entre les rentrées 2011 et 2023, les effectifs d'élèves du premier degré ont diminué globalement sur cette période de 5,2 %, de façon plus prononcée en zone rurale (- 11,8 % soit 252 400 élèves de moins), et dans une moindre mesure en zone urbaine (- 2,2 %, soit 97 800 élèves en moins).

Entre 2022 et 2023, la baisse des effectifs s'amplifie en zone urbaine comme en zone rurale. Elle est sensiblement plus forte en zone rurale comparativement à l'urbain (- 1,9 % contre - 1,0 %). En zone urbaine, la baisse s'accroît de nouveau à la rentrée 2023 (- 1,0 %), se rapprochant du niveau observé lors des rentrées 2020 et 2021 (respectivement - 1,2 % et - 1,4 %), après le ralentissement constaté à la rentrée 2022 (- 0,8 %). En zone rurale la baisse des effectifs s'accroît depuis la rentrée 2021 : de - 1,1 % en 2021 à - 1,9 % en 2023.

Les taux de redoublement sont quasi-stables

Dans le secteur public, les taux de redoublement dans l'élémentaire étaient historiquement bas à tous les niveaux, à la rentrée 2017. La hausse des taux à la rentrée 2018, notamment dans le cycle II (CP, CE1, CE2), a coïncidé avec la modification des dispositions relatives au redoublement en février 2018 [↘ figure 5](#). Depuis, ils évoluent peu : ils sont stables sur tous les niveaux à la rentrée 2023, excepté le CP où ils diminuent de 0,1 point. ■

↘ 4 Évolution du nombre d'élèves selon la localisation de l'école

| | 2011 | 2019 | 2020 | Évolution | | 2021 | Évolution | | 2022 | Évolution | | 2023 | Évolution | | Évolution | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|----------------|-----------------------|--------------------|----------------|-----------------------|--------------------|----------------|-----------------------|--------------------|----------------|--------------------|----------------|
| | | | | entre 2019 et 2020 | en % | | entre 2020 et 2021 | en % | | entre 2021 et 2022 | en % | | entre 2022 et 2023 | en % | entre 2011 et 2023 | en % |
| Rural Part rural | 2 142 665 (32,0 %) | 2 005 544 (30,1 %) | 1 972 664 (30,0 %) | - 32 880 | - 1,6 % | 1 950 443 (30,1 %) | - 22 221 | - 1,1 % | 1 926 118 (30,0 %) | - 24 325 | - 1,2 % | 1 890 251 (29,8 %) | - 35 867 | - 1,9 % | - 252 414 | - 11,8 % |
| Urbain Part urbain | 4 547 505 (68,0 %) | 4 647 921 (69,9 %) | 4 593 183 (70,0 %) | - 54 738 | - 1,2 % | 4 531 074 (69,9 %) | - 62 109 | - 1,4 % | 4 496 673 (70,0 %) | - 34 401 | - 0,8 % | 4 449 662 (70,2 %) | - 47 011 | - 1,0 % | - 97 843 | - 2,2 % |
| Total | 6 690 170 | 6 653 465 | 6 565 847 | - 87 618 | - 1,3 % | 6 481 517 | - 84 330 | - 1,3 % | 6 422 791 | - 58 726 | - 0,9 % | 6 339 913 | - 82 878 | - 1,3 % | - 350 257 | - 5,2 % |

Lecture : à la rentrée 2023, 1 890 251 élèves sont scolarisés dans une école située en zone rurale, soit 35 867 élèves de moins qu'à la rentrée 2022, ce qui correspond à une baisse de 1,9 %.

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans une école publique ou privée sous contrat (y compris classes hors contrat), en France.

Source : DEPP, Constats de rentrée premier degré.

Réf. : Note d'Information, n° 23.50. DEPP

↘ 5 Évolution des taux de redoublement par niveau dans le secteur public

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CP | 2,2 % | 1,3 % | 1,1 % | 1,9 % | 1,9 % | 1,9 % | 2,0 % | 2,0 % | 1,9 % |
| CE1 | 1,9 % | 0,9 % | 0,7 % | 1,6 % | 1,5 % | 1,4 % | 1,7 % | 1,4 % | 1,4 % |
| CE2 | 0,8 % | 0,5 % | 0,6 % | 1,3 % | 1,4 % | 1,2 % | 1,4 % | 1,2 % | 1,2 % |
| CM1 | 0,5 % | 0,2 % | 0,2 % | 0,4 % | 0,4 % | 0,4 % | 0,4 % | 0,3 % | 0,3 % |
| CM2 | 0,7 % | 0,3 % | 0,2 % | 0,4 % | 0,6 % | 0,7 % | 0,6 % | 0,5 % | 0,5 % |

Lecture : 1,9 % des élèves qui étaient scolarisés en CP dans une école publique à la rentrée 2022, le sont toujours à la rentrée 2023.

Champ : élèves scolarisés dans des écoles publiques en France.

Source : DEPP, Diapre d'octobre 2015 à octobre 2023.

Réf. : Note d'Information, n° 23.50. DEPP

MÉTHODOLOGIE

Les taux de redoublement dans le premier degré sont calculés à partir des données individuelles anonymes du premier degré (Diapre) issues de l'outil numérique pour la direction d'école (ONDE), à la date du 16 octobre 2023. Dans le fichier Diapre, on dispose pour chaque élève d'informations relatives à sa scolarité pour l'année en cours et pour l'année précédente.

Le taux de redoublement pour un niveau donné correspond au rapport entre le nombre d'élèves redoublant ce niveau à la rentrée N dans le secteur public et l'effectif total d'élèves scolarisés dans ce niveau à la rentrée N-1 dans le secteur public.

Le nombre de redoublants correspond au nombre d'élèves scolarisés dans ce niveau aux rentrées N et N-1.

La méthode de calcul est différente pour les élèves du CP au CM1 et pour les élèves de CM2. Dans le fichier Diapre, on ne retrouve que les élèves de CM2 maintenus. Ainsi, le nombre d'élèves maintenus en CM2 à la rentrée N est rapporté au nombre total d'élèves de CM2 de la même rentrée. Pour les élèves de CM2, on calcule donc une part de redoublants et non un taux de redoublement.

Taux de redoublement du CP au CM1 de l'académie :

$$\frac{\text{Élèves scolarisés au même niveau } i \text{ pour les rentrées scolaires } N \text{ et } N-1 \text{ dans l'académie}}{\text{Élèves de niveau } i \text{ scolarisés dans l'académie à la rentrée } N-1}$$

Taux de redoublement des CM2 de l'académie :

$$\frac{\text{Élèves scolarisés en CM2 pour les rentrées scolaires } N \text{ et } N-1 \text{ dans l'académie}}{\text{Élèves scolarisés en CM2 dans l'académie à la rentrée } N}$$

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.50, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques